Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Avignon face aux poids lourds : le Maire veut interdire les camions de +38 tonnes sur la Rocade



Après plus de six ans de concertation et d'études, le Maire d'Avignon, Cécile Helle, a transmis à la Préfecture de Vaucluse un projet d'arrêté visant à interdire, à titre expérimental, la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles de Gaulle, à Avignon, entre 7h et 19h. Une décision motivée par l'urgence sanitaire et les nuisances subies par les riverains… mais qui rencontre encore des résistances.

C'est un tournant attendu depuis des années par de nombreux habitants d'Avignon. Le 20 octobre 2025, Cécile Helle, Maire d'Avignon, a officiellement transmis au Préfet de Vaucluse un projet d'arrêté visant à limiter la circulation des poids lourds de plus de 38 tonnes sur la rocade Charles De Gaulle, dans sa portion la plus urbanisée, entre les carrefours Tarascon à l'ouest et Sémard à l'est.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Une interdiction à titre expérimental
Cette interdiction, qui s'appliquerait entre 7h et 19h, serait mise en œuvre à titre expérimental pour une durée d'un an. Objectif : évaluer les effets concrets de la mesure à travers des indicateurs précis, avant d'envisager une éventuelle reconduction ou adaptation.

Une démarche de longue haleine
Ce projet n'est pas né d'hier. Depuis 2019, date à laquelle une première version plus ambitieuse (concernant les +19T) avait été retoquée par la Préfecture, la Ville d'Avignon a piloté un vaste processus de concertation. Élus, collectivités, services de l'État, transporteurs, police, agences sanitaires, associations environnementales : tous les acteurs concernés ont été associés au débat.

Au cœur de la démarche ?
Trouver un équilibre entre les besoins économiques du territoire et la protection des habitants, en particulier les 17 000 riverains directement exposés aux nuisances du trafic. Bruit, pollution atmosphérique, insécurité routière : sur cette section urbaine de la rocade, les nuisances sont devenues intolérables, selon la municipalité.

Un projet soutenu… puis critiqué
En 2021, lors d'un comité de pilotage du projet de contournement de la ville (LEO), l'État et les collectivités régionales avaient pourtant validé le principe d'un travail sur cette interdiction, sans attendre la construction hypothétique de nouvelles infrastructures. Une avancée décisive, reconnue comme une réponse urgente à une situation sanitaire préoccupante.


Copyright Teksomolika Freepik

Et affiné

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Entre 2022 et 2025, la Ville a alors affiné son projet : ajustement des horaires, ciblage des camions les plus lourds (+38T), adaptation du périmètre. Ce scénario, validé début 2025 en concertation avec la Préfecture, se veut proportionné, réaliste et ciblé sur les heures de pointe, lorsque les conflits d'usages entre piétons, cyclistes, voitures et poids lourds sont les plus marqués.

Coup de théâtre
Mais, coup de théâtre ces dernières semaines : plusieurs collectivités voisines – à l'exception notable du Grand Avignon – et la Préfecture des Bouches-du-Rhône ont émis des avis défavorables. Leurs arguments ? Des inquiétudes économiques, des craintes pour le secteur du transport, et une mise en cause de la pertinence de la mesure.

La santé publique reléguée au second plan ?
Le Maire d'Avignon déplore ces prises de position, qu'elle juge tardives et en contradiction avec les engagements antérieurs. Elle souligne surtout l'absence totale de prise en compte des enjeux de santé publique dans ces avis négatifs.
« Nous sommes allés au bout de la concertation. Il est maintenant temps d'agir », martèle Cécile Helle, qui rappelle que près de 30 000 habitants vivent à proximité directe de la rocade, et que les études menées démontrent clairement l'impact du trafic sur leur qualité de vie.

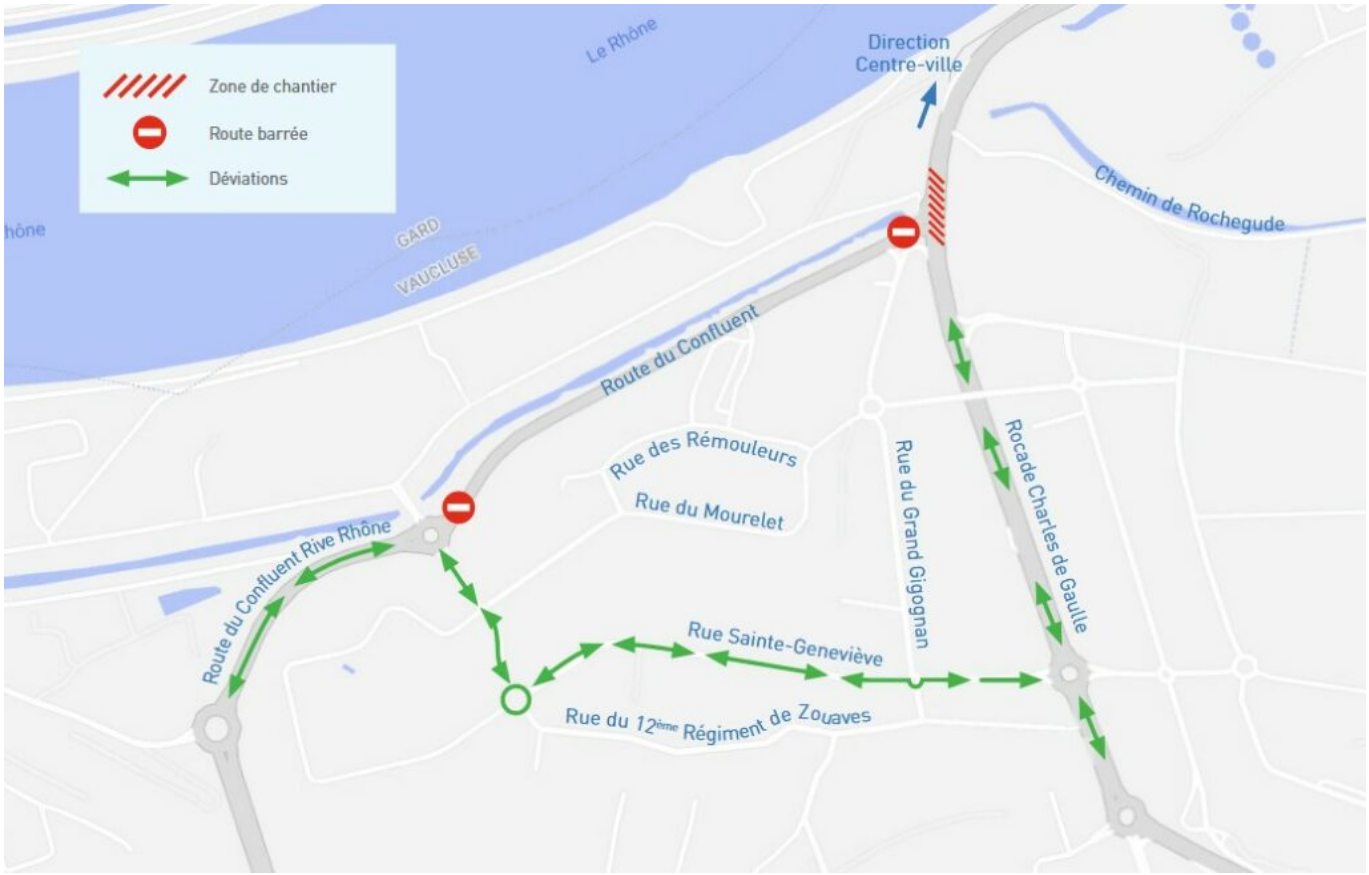
Une cohérence avec le renouveau urbain
Cette mesure s'inscrit pleinement dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain des quartiers sud d'Avignon, un programme de 250M€ piloté par l'État, le Grand Avignon et la Ville. Les objectifs ? Améliorer le cadre de vie, encourager les mobilités douces et réduire les nuisances. Limiter le trafic des poids lourds va donc de pair avec cette dynamique de transformation.

Raison d'Etat l'emportera-t-elle sur les intérêts divergents
La balle est désormais dans le camp du Préfet de Vaucluse, Thierry Suquet. La Ville d'Avignon espère que la protection de la santé et de la qualité de vie de ses habitants primera sur les pressions économiques et politiques. L'expérimentation proposée se veut pragmatique, mesurée et réversible. Reste à savoir si, après six années d'efforts, la raison d'État l'emportera sur les intérêts divergents. Pour les habitants de la Rocade, l'attente continue… mais le temps presse.

Avignon : travaux sur la rocade Charles de Gaulle jusqu'à fin mai au niveau de Courtine

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le Grand Avignon vient de débuter des travaux de voirie qui se dérouleront sur la rocade Charles de Gaulle à Avignon. Ce chantier se situe au niveau du chemin de Rochegude ainsi qu'au carrefour de la route du Confluent. Il se déroulera jusqu'à fin mai 2023.

L'opération, incluant des travaux de nuit, consistera en :

– la réalisation d'une continuité de la piste cyclable reliant le centre-ville d'Avignon à la zone de Courtine, au niveau du chemin Rochegude et de la route du Confluent.

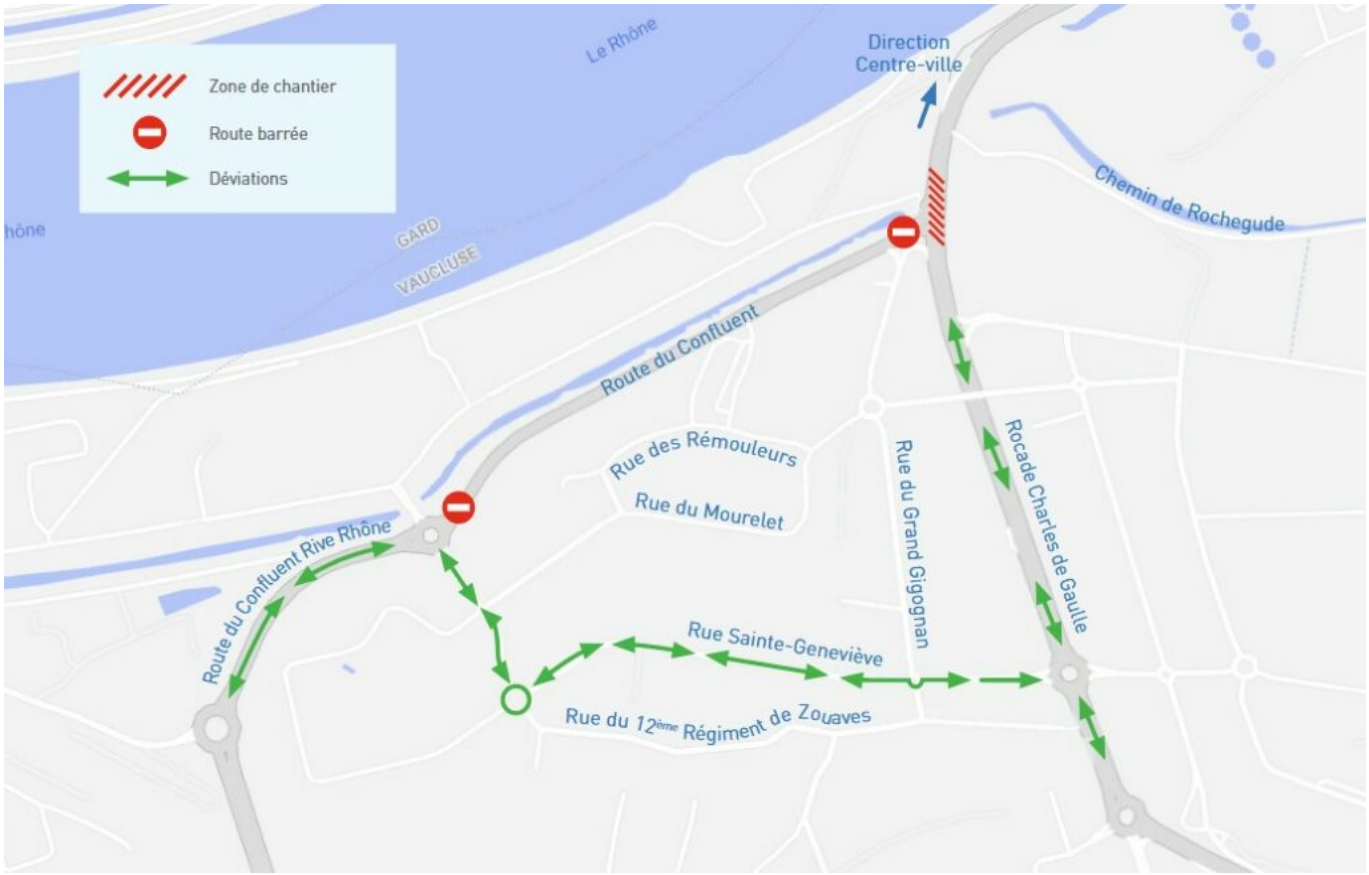
– la création de murets de sécurité pour les piétons et les vélos.

– la requalification de la voirie du carrefour avec la route du Confluent (reprise des enrobés et des îlots).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Le chantier a nécessité la fermeture de la route du Confluent dans la zone d'Agroparc.

La route du Confluent sera fermée à la circulation le temps des travaux, des déviations seront mises en place par la zone de Courtine.

Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux, pour garantir leur sécurité. Néanmoins, le Grand Avignon recommande de faire attention aux engins en activité aux abords du chantier.
Ces travaux devraient avoir des conséquences sur le trafic routier.

Plus d'infos sur grandavignon.fr